

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

Le suicide à Paris avant et pendant la guerre

Journal de la société statistique de Paris, tome 59 (1918), p. 269-285

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__269_0

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 10. — OCTOBRE 1918

I

LE

SUICIDE A PARIS AVANT ET PENDANT LA GUERRE

Comme son titre l'indique, notre étude comprend naturellement deux parties; dans la première, nous examinons le suicide parisien avant la guerre et nous avons choisi à cette fin la période trentenaire de 1881 à 1911, dates qui coïncident avec des recensements de la population; dans la seconde, nous verrons quelle influence la guerre a pu exercer sur ce phénomène démographique qu'est le suicide.

I

LE SUICIDE PARISIEN AVANT LA GUERRE : DE 1881 A 1911

LE NOMBRE DES SUICIDES. — De l'examen du total des suicides ressort immédiatement un trait caractéristique, c'est leur diminution très sensible à Paris, à l'époque toute contemporaine (Voir tableau I). De 1881 à 1890, la moyenne annuelle des suicides était de 852; elle s'élève à 908 de 1890 à 1900 et n'est plus que de 693 dans la dernière décade (1901-1910). Et ce chiffre n'est nullement acquis par le total exceptionnellement bas de quelques années compensant le taux élevé des autres par une de ces combinaisons de moyenne dont le regretté Alfred de Foville nous a appris à nous défier. En réalité, la régression du nombre des suicides se marque nettement avec les deux dernières années du précédent siècle, 1899 et 1900. De 1899 à 1910, la somme des suicides n'a pas atteint une seule fois 800 unités et est descendue cinq fois au-dessous de 700. Au contraire, de 1881 à 1898, ce total annuel de 800 unités est dépassé presque constamment, soit quinze années sur dix-huit, et pas une seule fois, la somme annuelle des suicides n'est inférieure à 700. Le rapport des suicides à la population est donc en baisse notable; il n'est plus que de 2,4 par

10.000 habitants, tandis qu'il était également de 3,7 dans les deux décades précédentes.

LE SUICIDE PARISIEN PENDANT LA GUERRE

TABLEAU I

Total annuel des suicides à Paris, par sexe, 1881-1890, 1891-1900, 1901-1910.

Années	Suicides			
	Hommes	Femmes	Total	Par 10.000 habitants
1881	546	198	744	3,28
1882	612	155	767	3,39
1883	707	183	890	3,93
1884	683	201	884	3,93
1885	632	185	797	3,52
1886	679	214	893	3,93
1887	666	233	899	3,93
1888	671	185	856	3,77
1889	668	216	879	3,92
1890	675	221	896	3,94
Total (1881-1890) . .	6.534	1.991	8.525	3,76
1891	788	243	1.031	4,21
1892	708	252	960	3,92
1893	691	263	954	3,92
1894	765	287	1.052	4,29
1895	706	261	967	3,93
1896	697	244	941	3,84
1897	687	242	920	3,76
1898	579	267	846	3,46
1899	500	226	726	3,00
1900	493	180	673	2,76
Total (1891-1900) . .	6.614	2.465	9.079	3,70
1901	536	190	726	2,45
1902	515	195	710	2,44
1903	545	181	726	2,45
1904	434	163	597	2,07
1905	458	159	617	2,13
1906	458	172	630	2,16
1907	562	219	781	2,70
1908	487	200	687	2,34
1909	517	184	701	2,43
1910	544	218	762	2,63
Total (1901-1910) . .	5.056	1.881	6.937	2,40

A cette diminution tant absolue que relative des suicides dans la capitale, on ne peut objecter que leur total devrait être majoré de celui des suicides d'habitants de Paris, perpétrés dans la banlieue. Mais la répartition des suicides est effectuée non d'après le lieu de perpétration, mais d'après le domicile des suicidés; il est donc indifférent que les malheureux se soient donné la mort dans Paris même ou hors Paris (département de la Seine).

La décroissance du suicide parisien, de l'une à l'autre des deux dernières décades, est d'autant plus remarquable qu'il y a eu accroissement — quoique

assez peu sensible — dans l'ensemble de la France. De 1901 à 1910, le total annuel des suicides a été, pour l'ensemble du pays, de 8.528 au lieu de 8.213, de 1891 à 1900. Le taux annuel est donc de 2,18 par 10.000 âmes dans la décade 1901-1910, tandis qu'il n'était que de 2,05 dans la décade antérieure. Évidemment, ce taux est dépassé par celui de Paris, 2,45 par 10.000 habitants; mais même l'agglomération parisienne (Paris et reste du département de la Seine) avec un taux de 3,41 par 10.000 âmes, a devant elle dix départements : la Somme, la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Marne, Aisne, Eure-et-Loir, Aube, Seine-et-Marne, Oise et Eure. Dans ces départements, la moyenne annuelle des suicides oscille de 3,53 par 10.000 habitants dans la Somme, à 5,01 dans l'Eure. Le taux maximum des suicides se trouve donc localisé dans la région périphérique de Paris; mais au milieu d'elle, Paris même forme une heureuse exception, sa moyenne n'étant que de 2,45, donc notablement inférieure à celle de toute la région voisine.

LE SUICIDE ET LES SEXES. — Nous ne ferons que constater un fait bien connu en disant qu'à Paris comme dans l'ensemble de la France, comme partout ailleurs, la part des hommes dans le total des suicides est beaucoup plus considérable que celle des femmes. Il importe toutefois de distinguer. Dans les trois décades étudiées, le suicide féminin est en augmentation constante pour la France; sa moyenne annuelle passe successivement de 1.652 (1881-1890) à 2.041 de 1891 à 1900 et à 2.177 de 1901 à 1910. Par rapport au total des suicides, le pourcentage des femmes est de 23,3. A Paris, le total moyen annuel des suicides féminins était de 200 unités de 1881 à 1890; il atteignait 246, dans la deuxième décade et a été de 188, de 1901 à 1910. Il paraît donc suivre la marche générale du suicide parisien; mais ce n'est là qu'une apparence. Dans la deuxième décade 1891-1900, nous avons constaté une progression dans le total des suicides; or, celle-ci est presque exclusivement due à la forte augmentation des suicides féminins. Au contraire, la très sensible décroissance des suicides dans la dernière décade résulte d'une diminution des suicides des deux sexes; cependant, comparé au total de la période 1881-1890, le total des suicides féminins de la période 1901-1910 laisse voir une régression bien moindre que celui des suicides masculins. De la première à la seconde décade, la somme des suicides d'hommes ne s'élevait que de 80 unités ou 1,2 %, alors que la progression — c'est bien ici qu'il ne faudrait pas écrire, le progrès — était, pour les suicides de femmes, de 474 ou 23,2 %. De la seconde à la troisième décade, le total des suicides masculins tombe brusquement de 6.614 à 5.056, soit une régression de 1.550 unités ou 24 %, et ce chiffre est inférieur sensiblement à celui de la décade 1881-1890, qui était de 6.534. Pour les suicides féminins, il y a diminution aussi de près de 600 unités ou de 25 %; mais leur total se retrouve presque au même niveau que dans la première décade, 1.881 pour 1.991. La proportion des femmes dans le total des suicides qui était de 23 % dans la période 1881-1890 s'élevait à 37,2 % dans la deuxième décade et demeurait encore à 27,3 % de 1901 à 1910. Elle était donc supérieure au taux du suicide féminin dans l'ensemble de la France, 23 %.

Pour la distribution des suicides d'après l'âge et l'état civil, Paris ne présente pas de caractères particuliers : aussi n'insisterons-nous pas sur ce sujet.

Par rapport à l'état civil, la proportion des célibataires au total des suicidés est plus forte à Paris que dans l'ensemble de la France : 38 contre 32,5 %. Cela est tout naturel puisque la proportion des célibataires est plus élevée à Paris à cause de l'immigration.

La différence des âges au suicide est aussi un résultat de ce phénomène démographique. A Paris comme dans le reste de la France, la proportion des suicides croît avec l'âge lui-même. Mais, en raison de la population adulte immigrée, les deux premières catégories de l'âge adulte, celles de quinze à vingt-cinq ans et de vingt-cinq à quarante ans, fournissent le plus de suicides à Paris. Leur proportion respective est, pour la France, de 10 et 21,7 % suicides de l'ensemble; pour Paris, de 12 et 24,6 %; et ce taux demeure presque invariable pendant les trois décades intéressées. De part et d'autre également pour ces deux groupes d'âge, il y a une proportion plus sensible de suicidés féminins, surtout de quinze à vingt-cinq ans, évidemment provoqués à cet âge par des causes passionnelles. Tandis, en effet, que pour 100 suicides masculins, seulement 10 appartiennent à ce groupe d'âge, ce taux est de près de 17 % parmi les suicides féminins. Toutefois, de l'une à l'autre de nos trois périodes décennales, cette proportion subit une baisse légère.

Plus réconfortant, au point de vue moral, est le taux infime des suicides d'adolescents, ceux de moins de quinze ans; leur proportion au total, qui, sur l'ensemble de la France, est de 0,75 %, n'est à Paris que de 0,38 %; et elle a déchu de plus de moitié depuis trente ans (0,91 % de 1881 à 1890).

SAISONS DU SUICIDE. — C'est un fait universellement constaté que le suicide est « saisonnier », c'est-à-dire qu'il varie suivant les périodes de l'année et que sa fréquence notamment se manifeste à l'époque des plus fortes chaleurs, soit dans les mois correspondant au printemps et à l'été. Ce phénomène est évident pour l'ensemble de la France et pour Paris (Voir le tableau II) et cela pour les deux sexes.

TABLEAU II

Suicides, par sexe et par saison : France et Paris : 1891-1900 et 1901-1910.

Pour 100 suicides, combien dans chaque trimestre.

Trimestres	HOMMES				FEMMES			
	1891-1900		1901-1910		1891-1900		1901-1910	
	France	Paris	France	Paris	France	Paris	France	Paris
Décembre, janvier, février.	21,06	21,68	20,85	23,62	21,06	22,00	21,34	22,35
Mars, avril, mai	28,09	27,87	28,30	27,20	29,46	28,00	29,17	28,21
Juin, juillet, août	29,15	27,31	29,58	26,00	28,43	27,68	28,37	25,34
Septembre, octobre, nov. . .	21,70	23,14	21,45	23,18	20,09	22,32	20,65	24,10
Total.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Les deux sexes réunis.

Trimestres	1881-1900		1901-1910	
	France	Paris	France	Paris
Décembre, janvier, février . .	21,08	21,83	20,87	23,27
Mars, avril, mai	28,47	27,87	28,70	27,46
Juin, juillet, août	29,13	27,34	29,22	25,90
Septembre, octobre, novembre.	21,32	22,95	21,21	23,37
Total.	100,00	100,00	100,00	100,00

Dans les deux décades examinées, la proportion des suicides pour les six mois de printemps et d'été est successivement de 57,60 et de 57,92 % pour la France; de 55,21 et 53,36 % pour Paris. Le même phénomène est visible pour l'un et l'autre sexe. Mais la part du semestre chaud semble diminuer à Paris. De 1901 à 1910, la saison d'été ne présente plus, à Paris, que 25,90 % du total des suicides au lieu de 27,34 dans la décade précédente. C'est à cette saison que revient la part principale dans la diminution des suicides que nous avons constatée à l'actif de notre dernière période décennale. Et cette régression est particulièrement, en cette saison, le fait du suicide féminin qui ne représente plus que 25,34 % du total de ses suicides au lieu de 27,68 de 1891 à 1900; pour le suicide masculin, la régression va seulement de 27,31 à 26 %.

Pour l'ensemble de notre période trentenaire, nous avons établi mois par mois le total des suicides à Paris. Pas une seule fois, dans cet espace de temps, nous n'avons rencontré le maximum des suicides dans les mois de septembre, octobre, décembre, ni non plus en août. Nous laissons de côté le mois de février. Les mois de novembre et juin présentent chacun une fois le maximum; janvier et mars, deux fois; le mois de mai, six fois; avril, huit, et juillet dix fois. De tous les mois de printemps et été, c'est août qui totalise le moins de suicides; pour l'hiver, c'est le cas des mois de novembre et décembre. En août, les villégiatures, le ralentissement des affaires (surtout financières) peuvent contribuer à diminuer les éventualités de suicides; dans les deux mois d'hiver, la reprise des affaires non moins que la température (suicides par submersion) peuvent produire les mêmes effets. Et janvier, qui coïncide souvent avec une crise, est toujours marqué par une recrudescence des suicides. Cela est vrai pour les deux sexes.

MODES DE SUICIDE. — C'est parmi les modes de suicide que nous rencontrons un des traits les plus distinctifs du suicide parisien et ce trait consiste dans le changement survenu dans ces modes eux-mêmes. Durant les deux décades 1881-1890 et 1891-1900, la grande majorité des suicides est perpétrée au moyen des quatre modes suivants : asphyxie, pendaison, submersion et armes à feu. Leur proportion globale à l'ensemble est de près des neuf dixièmes : 87 à 88 %, taux presque identique dans les deux périodes précitées et chacun de ces quatre modes offre presque la même proportion dans l'une et l'autre décade, soit 21,6 et 23,6 % pour l'asphyxie, 30,2 et 28,1 % pour la pendaison, 20 et 20,3 % pour la submersion, enfin 15,3 et 15,8 % pour les armes à feu. Les autres suicides appartiennent aux autres modes : poison, armes tranchantes et précipitation, mais leur part, dans le total, est insignifiante. Mais d'un sexe à l'autre, il y avait, pour les deux décades intéressées, quelques différences caractéristiques. Par exemple, dans les suicides masculins, la pendaison voyait sa proportion baisser de 41 à 33,6 %; pour les suicides féminins, la proportion déjà très forte de l'asphyxie passait de 37,6 à près de 39 %, tandis qu'elle n'atteignait pas, chez les hommes, 18 %.

Dans la dernière décade, 1901-1910, une transformation notable se remarque dans la répartition des modes de suicide. La submersion qui comprenait le cinquième des suicides (sexes réunis) n'en comporte plus que le seizième (6,4 %, exactement) et c'est surtout à la baisse de cette catégorie de suicides

que l'on doit la diminution globale du suicide parisien. Le total des noyés qui était de 1.940 de 1891 à 1900 n'est plus que de 440 à peine de 1901 à 1910. Il s'est donc réduit de plus des trois quarts entre les deux décades et, dans la décroissance totale des suicides, la part de la submersion est de plus de moitié. Cette rapide et heureuse décroissance des suicides de cette sorte doit être rapportée à l'institution de la brigade fluviale due à la vigilance d'une administration qui fera époque dans l'histoire de Paris. Mais comment prohiber ou restreindre la vente et la propagation des armes à feu? Cela n'est point de notre sujet; mais nous devons constater que ce mode de suicide est le seul qui marque vraiment une progression, à l'heure actuelle. Sa part dans le total des suicides, qui ne dépassait guère 15 % dans nos deux premières décades, a atteint 26,5% de 1901 à 1910 et l'accroissement se marque dans les deux sexes : pour les hommes, la proportion passe de 19,4 à 31,4 % de 1890-1900 à 1901-1910; pour les femmes, de 6 à 13,3 %.

TABLEAU III

Modes comparés des suicides à Paris et dans l'ensemble de la France.

Pour 100 suicides, combien de chaque mode.

Modes de suicide	1881-1890			1891-1900			1901-1910		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A)-A Paris.									
Poison	3,40	7,43	4,32	3,44	6,50	4,27	3,94	9,30	5,38
Asphyxie	16,80	37,69	21,60	17,89	38,98	23,68	15,97	33,10	20,04
Pendaison	35,00	15,00	30,17	33,67	16,88	28,13	35,50	19,62	30,87
Submersion	19,35	22,15	20,00	19,92	21,40	20,34	5,71	8,01	6,36
Armes à feu	18,75	4,25	15,27	19,44	6,00	15,80	31,45	13,32	26,52
Armes tranchantes	2,50	1,48	2,08	1,60	0,98	2,42	3,21	1,24	2,70
Précipitation	3,50	11,84	5,70	3,58	9,15	5,10	4,06	14,75	7,74
Écrasement	0,70	0,16	0,71	0,39	0,18	0,26	0,16	0,66	0,39
Total	100,00								

B) Dans la France entière.

Modes de suicide	1891-1900			1902-1911		
	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes
Submersion	23,0	36,1	26,5	20,3	38,2	24,4
Pendaison	45,0	27,0	40,6	47,5	26,3	42,7
Armes à feu	16,7	6,0	14,0	15,5	3,0	12,8
Asphyxie	5,1	16,2	7,7	6,7	19,9	9,6
Armes tranchantes	2,8	1,8	2,5	2,9	1,7	2,6
Poison	1,4	5,0	2,3	1,7	4,6	2,4
Précipitation	6,0	8,0	6,4	5,4	6,3	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

C'est par ce trait que le suicide parisien diffère du suicide dans l'ensemble de la France. Dans le pays considéré *in globo*, deux modes de suicides tiennent le premier rang : la pendaison et la submersion avec une proportion respec-

tive de 41 et 26,5 % suicides du total. Mais avec cette différence que la proportion des suicides par submersion est beaucoup plus forte que celle de la pendaison chez les femmes : 36,1 % contre 23 %, tandis que chez les hommes, le taux respectif est de 27 et 45 %. Les suicides par armes à feu et asphyxie sont bien moins nombreux, avec une proportion respective de 14 et 7,7 %, tandis qu'à Paris, comme nous venons de le voir, ces deux modes de suicide sont les plus fréquents. En second lieu, dans l'ensemble de la France, la submersion compte d'une décade à l'autre un plus grand nombre de cas et sa proportion au total des suicides devenue très faible à Paris (6 %) s'élève encore de 24 à 26,5 %. Elle comprend donc plus du quart des suicides au lieu du seizième à Paris. Enfin, tandis qu'il y a à Paris un accroissement très sensible du suicide par armes à feu, ce mode ne marque, dans l'ensemble de la France, qu'une minime progression.

Nous avons parlé plus haut de la correspondance du nombre des suicides avec les saisons; mais cette différence tient surtout aux modes de suicides. Pour les suicides par asphyxie, par armes à feu, par le poison, on ne constate pas de disproportion sensible d'une saison à l'autre, le maximum revenant sans doute au semestre mars-août, mais avec un taux variant de 51 à 52 %, tandis que, pour l'ensemble des suicides, 57,6 %, comme nous l'avons constaté, reviennent à ce même semestre. Il est assurément naturel que les cas de submersion soient beaucoup plus fréquents dans les mois d'été que dans ceux d'hiver : aussi le semestre d'été détient-il 65 % des suicides par submersion. Mais ce qui est le plus curieux à signaler, c'est le caractère aussi saisonnier du suicide par pendaison; 60 % du total appartiennent au semestre mars-août et c'est surtout à cette forte proportion qu'est due la priorité de la pendaison parmi les modes de suicide parisien. Tandis, en effet, que l'accroissement des suicides par asphyxie et par armes à feu, d'une saison à l'autre, ne dépasse pas la proportion respective de 7 et 9 %, elle est de 27 % pour le suicide par pendaison.

RÉPARTITION DES SUICIDES PAR ARRONDISSEMENT. — Jusqu'ici nous avons étudié le suicide parisien dans ses traits généraux; il nous faut maintenant en voir la répartition locale, soit suivant les différents arrondissements. Considérons, comme précédemment, les trois décades 1881-1910. De la première à la seconde, le total des suicidés, en accroissement dans l'ensemble de Paris, augmente dans la plupart des arrondissements, seize sur vingt. Il n'y a de diminution que dans les III^e, VII^e, VIII^e et X^e arrondissements où, à l'exception du VII^e, la population était demeurée presque stationnaire.

De 1891-1900 à 1901-1910, la décroissance des suicides est générale et tous les arrondissements — sauf une insignifiante exception dans le XIV^e — participent à cette régression. Il n'en est pas un seul où n'ait baissé la proportion des suicides à la population. Dans la décade 1881-1890, le taux annuel des suicides dépassait 3 pour 10.000 habitants dans quinze arrondissements et, parmi ceux-ci, six avaient un taux de plus de 4 par 10.000 âmes. Au contraire, de 1901 à 1910, un seul arrondissement, le XIV^e, présente une proportion de plus de 3 suicides par 10.000 habitants — 3,10 — et, même dans cet arrondissement, le taux moyen était de 4,14 de 1881 à 1890 et de 3,82 de 1891 à 1900.

Quelle est la relation du suicide avec le mouvement de la population? Nous venons de voir qu'il n'a pas augmenté avec celle-ci, en constatant son universelle décroissance; mais cette régression se fait-elle sentir plus dans les arrondissements qui augmentent que dans ceux qui diminuent? De 1881 à 1911, la population n'a déchu que dans le centre; elle y affecte cinq arrondissements, les I^{er}, II^e, III^e, VIII^e et IX^e arrondissements; mais, dans ceux qui ont augmenté du reste assez faiblement, la diminution des suicides est tout aussi sensible que dans les autres. Dans la périphérie où l'accroissement de la population est général, il y a diminution des suicides dans tous les arrondissements, sauf dans le XIV^e. Sans doute, il y a eu dans le XIV^e une forte augmentation de la population; mais, outre que, comme nous l'avons dit, la proportion des suicides à la population y a déchu, cette proportion baisse aussi et d'une manière plus sensible dans le XV^e, celui des arrondissements de Paris qui a le plus augmenté dans la période que nous considérons.

TABLEAU IV
Suicides à Paris par arrondissements (1881-1910) (1).

Arrondissements	Total par décade			Proportion annuelle pour 10 000 habitants		
	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1881-1890	1891-1900	1901-1910
I. Tuileries.	232	248	166	3,15	3,75	2,61
II. Louvre.	255	259	178	3,30	4,70	2,77
III. Temple.	400	379	216	4,16	4,20	2,38
IV. Hôtel-de-Ville.	448	449	270	4,35	4,49	2,70
V. Panthéon.	218	398	315	1,90	3,40	2,63
VI. Luxembourg.	261	378	208	2,63	3,78	2,02
VII. Palais-Bourbon.	230	225	161	2,70	2,30	1,60
VIII. Champs-Élysées.	221	211	179	2,41	2,00	1,67
IX. Opéra.	292	385	323	2,36	3,20	2,60
X. Enclos Saint-Laurent.	604	575	441	3,73	3,71	2,85
XI. Popincourt.	869	914	687	4,08	4,21	2,87
XII. Reuilly.	386	476	313	3,75	4,28	2,41
XIII. Gobelins.	350	373	350	3,58	3,36	2,74
XIV. Observatoire.	382	431	441	4,14	3,82	3,10
XV. Vaugirard.	397	545	415	3,90	4,75	2,72
XVI. Passy-Auteuil.	213	225	202	3,36	2,41	1,65
XVII. Batignolles.	454	521	426	3,14	3,00	2,04
XVIII. Montmartre.	708	851	694	3,91	3,96	2,75
XIX. Buttes-Chaumont.	501	572	414	4,20	4,47	2,85
XX. Ménilmontant.	588	600	487	4,60	4,21	2,93
Total.	8.009	9.005	6.881	3,53	3,27	2,15

De la décade 1891-1900 à celle de 1901-1910, le total des suicides à Paris a diminué *in globo* de 2.124 unités — 6.881 au lieu de 9.005 — qui se partagent presque exactement entre le centre (1.050) et la périphérie (1.074); mais, comme l'accroissement de la région excentrique est très considérable, la proportion des suicides à la population y reste inférieure à celle des arrondissements

(1) La différence entre les chiffres de ce tableau et ceux du tableau I provient de la non-identification du domicile des suicidés.

de l'intérieur. Dans la période décennale 1891-1900, le taux moyen annuel des suicides était, dans les dix arrondissements du centre, de 3,47 par 10.000 habitants et de 3,86 dans ceux de la périphérie; de 1901 à 1910, cette proportion se réduit respectivement à 2,40 et 2,70 par 10.000 habitants. La décroissance proportionnelle est donc sensiblement la même pour ces deux groupes topographiques dont la population se développe cependant dans un sens tout différent. On ne saisit pas davantage de différence importante entre les taux extrêmes des deux régions. Au centre, les proportions extrêmes sont 1,60 et 2,85 suicides par 10.000 âmes dans les VII^e et VIII^e arrondissements; dans la périphérie, 1,65 et 3,10 dans les XVI^e et XIV^e.

Il n'y a donc pas de relations entre le nombre des suicides et un phénomène démographique tel que le mouvement de la population; mais en est-il de même s'il s'agit d'un fait économique et social tel que l'état de la richesse et par conséquent la composition de la population? Assurément, l'aisance publique n'a rien à voir dans les causes morales du suicide; mais dans celles d'ordre social, la misère par exemple est évidemment capitale. Nous remarquons, en effet, que le taux le plus faible des suicides revient aux arrondissements riches, les VII^e, VIII^e et XVI^e, dont la moyenne annuelle est inférieure à 2 par 10.000 habitants. Or, les trois arrondissements du Palais-Bourbon, des Champs-Élysées et de Passy-Auteuil paient à eux seuls près de la moitié de la contribution personnelle-mobilière de Paris. Par contre, trois arrondissements, le XIII^e (les Gobelins), le XIX^e (Buttes-Chaumont) et le XX^e (Ménilmontant) n'ont, dans cette même contribution, qu'une part globale de 1,5%; la moyenne annuelle de leurs suicides — 2,60 — les place parmi les cinq arrondissements où le taux des suicides est le plus élevé. Mais même dans cette région la plus déshéritée de la population parisienne, la proportion des suicides a sensiblement diminué, puisqu'elle était, pour les deux décades 1881-1890 et 1891-1900, de 4,5 par 10.000 habitants dans les XIX^e et XX^e et de 3,4 dans le XIII^e.

La différence des régions de Paris quant au suicide tend également à s'atténuer. Ainsi, dans la période 1891-1900, le taux moyen annuel des suicides par 10.000 habitants était pour les VII^e, VIII^e et XVI^e arrondissements de 2,20; pour les XIII^e, XIX^e et XX^e, de 4,04; de 1901 à 1910, ce double taux n'est plus respectivement que de 1,50 et 2,60. Encore faut-il noter que la proportion des arrondissements pauvres n'est nullement supérieure à celle d'arrondissements plus riches et surtout commerçants, tels que le II^e (2,77 par 10.000 habitants), le IX^e (2,60), le X^e (2,85) où la moyenne des suicides demeure relativement élevée. En somme, à part les arrondissements plus particulièrement riches, les autres s'acheminent à une moyenne de suicides assez identiques.

La diversité que nous venons de constater entre les arrondissements de Paris quant au total des suicides se retrouve aussi parmi ses modes. A cette fin, nous avons pris comme termes de comparaison la première et la dernière décade de notre période trentenaire, soit les années 1881-1890 et 1901-1910. Nous rencontrons ici, dans le détail des arrondissements, la même transformation des modes de suicide que nous avons signalée ci-dessus pour l'ensemble de la capitale. Dans la période 1881-1890, il y a quatre modes principaux de suicide : asphyxie, submersion, armes à feu et pendaison. Dans tous les arron-

dissements, leur ensemble constitue au moins 80 % du total des suicides. De 1901 à 1910, la submersion, nous l'avons vu, ne joue plus qu'un rôle secondaire et les trois autres modes — asphyxie, pendaison et armes à feu — détiennent plus de 75 % des suicides dans seize de nos arrondissements; dans les quatre autres, cette proportion est encore de plus de 70 %. Dans l'une et l'autre décade, aucun arrondissement ne donne la majorité de suicides à l'asphyxie; mais sa proportion dépasse 20 % du total dans treize arrondissements, de 1881 à 1890 et dans douze, de 1901 à 1910. Mais, même où cette proportion est la plus forte, elle est moins accusée dans la seconde période que dans la première; de 1881 à 1890, le taux de 25 % était dépassé dans quatre arrondissements, les XI^e, XIII^e, XVIII^e et XX^e où il était de 32 %. De 1901 à 1910, ce taux n'est plus atteint que dans le III^e et le XX^e. D'une décade à l'autre, la proportion de l'asphyxie au total des suicides a décliné dans douze arrondissements, surtout dans les IV^e, XIII^e et XX^e; elle a augmenté dans les huit autres, surtout dans le V^e et le VIII^e.

La pendaison est le mode le plus employé dans les deux décades, bien qu'elle ne détienne la majorité que dans douze arrondissements, de 1901 à 1910, au lieu de seize, de 1881 à 1890. Sa proportion au total a fléchi dans treize arrondissements, notamment dans les VI^e, VIII^e et IX^e; parmi ceux où elle a augmenté, on distingue les IV^e et V^e. Dans six arrondissements, la pendaison comprend plus du tiers des suicides; ce sont les XIII^e, XIV^e, XV^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e; le maximum 40% étant celui du XIII^e (les Gobelins).

La régression des suicides par pendaison comme par asphyxie est compensée par l'accroissement, nous l'avons vu précédemment, des suicides par armes à feu. Dans notre première décade, ce mode ne détenait la majorité des suicides que dans trois arrondissements, les I^{er}, VIII^e et IX^e et sa proportion ne dépassait 20 % du total que dans cinq arrondissements. Au contraire, de 1901 à 1910, seize arrondissements ont une proportion supérieure à 20% et, dans huit, le suicide par armes à feu forme la majorité. Il n'est pas un seul arrondissement où le taux de ce suicide n'ait augmenté, et de façon notable. Dans six arrondissements, ce mode constitue plus du tiers des suicides, ce sont les II^e, VI^e, VIII^e, IX^e, XII^e et XVI^e; la proportion la plus élevée est celle du VIII^e avec plus de 53 %. Seuls, quatre arrondissements ont une proportion inférieure à 20 % : les XIII^e, XV^e, XIX^e et XX^e. Enfin — remarque non négligeable — de tous les modes de suicide, aucun n'offre une aussi grande disproportion entre les arrondissements que le suicide par armes à feu. Bornons notre comparaison aux principaux modes. Pour l'asphyxie, les taux extrêmes sont 13 et 25,6 % dans le XVI^e (Passy-Auteuil) et III^e (le Temple); pour la pendaison, 16,6 et 40% dans le VIII^e (Champs-Élysées) et XIII^e (Gobelins); pour les armes à feu, les termes extrêmes sont 16,8 et 53,1 dans les XIX^e (Buttes-Chaumont) et VIII^e (Champs-Élysées).

Les autres modes de suicide ont une part bien moindre dans le total. Nous avons déjà parlé de la diminution de la submersion dans l'ensemble des suicides parisiens. De l'une à l'autre de nos deux décades, ce mode a vu sa proportion baisser dans tous les arrondissements. De 1881 à 1890, un seul arrondissement, le V^e, comptait la majorité de ses suicides par submersion; mais, dans six, la proportion des noyés était de plus de 20% au total des suicidés et nulle part

cette proportion n'était au-dessous de 10%. De 1901 à 1910, ce taux de 10 % n'est plus dépassé que dans quatre arrondissements : les I^{er}, IV^e, VII^e et XIX^e, et dans quatre autres, les VIII^e, IX^e, XIV^e et XVIII^e, ce taux est de moins de 5 %.

Parmi les autres modes de suicide, nous négligeons le suicide par armes tranchantes, dont la proportion est faible (elle n'excède 5 % que dans le III^e, (le Temple). Il nous reste le poison et la précipitation. Dans seize arrondissements, les empoisonnements accroissent leur part proportionnelle, surtout dans les VII^e, VIII^e et IX^e où le taux maximum est de près de 10 %; la proportion ne regresse que dans les VI^e, X^e, XVI^e et XX^e, mais surtout dans le XVI^e. Comme celle de l'empoisonnement, la part de la précipitation s'accuse dans le plus grand nombre des arrondissements, soit quinze. Cette augmentation se marque dans les XIX^e, XX^e et surtout dans le XV^e, où elle passe de 1,85 à 8,45%. Il est juste de remarquer que, dans ces arrondissements, surtout dans le XV^e (Vaugirard-Grenelle), de nombreuses maisons à un ou deux étages ont été remplacées par des immeubles de rapport beaucoup plus élevés.

Le mode de suicide comme le suicide lui-même a sa localisation topographique et sa signification sociale. D'abord la localisation suivant le centre et la périphérie. Elle va nous montrer, d'une décade à l'autre, de curieuses transformations dans les modes de suicides de l'une et l'autre région de Paris. Parmi les quatre principaux modes de suicide (asphyxie, pendaison, submersion et armes à feu), deux comportent de 1881 à 1890 la majorité proportionnelle dans le centre : la submersion et surtout le suicide par armes à feu avec un taux respectif de 20 et 21%, tandis qu'il n'est dans la périphérie que de 16 et 12 % du total des suicides de part et d'autre. Pour l'asphyxie, au contraire, et pour la pendaison, la périphérie est au premier rang avec une proportion respective de 24,7 et 36,1 pour 100 suicides, alors que, dans le centre, ce taux n'est que de 20 et 24,6%. Si nous comparons ces données à celle de la période 1901-1910, nous constatons, de part et d'autre, une régression considérable des cas de submersion avec toujours une proportion plus forte au centre (7,6 contre 5,9%), De même pour les armes à feu où, de part et d'autre, la proportion a sensiblement augmenté, leur pourcentage est plus fort au centre (31,4 %) que dans la périphérie (24,2%). Pour l'asphyxie, la proportion est plus élevée au centre que dans la périphérie, quoique légèrement : 19,6 contre 18,6. Pour la pendaison, les proportions de la première décade se maintiennent avec un pourcentage supérieur dans la périphérie : 35,2 contre 24,2 % suicides de part et d'autre. C'est donc à la pendaison qu'appartient la majorité des suicides dans les arrondissements excentriques tandis que, dans ceux du centre, elle revient aux armes à feu.

Quant aux autres modes de suicide : poison, armes tranchantes et précipitation, leur proportion s'est accentuée également au centre et dans la périphérie, dans la dernière décade : elle est surtout marquée par le taux plus élevé de l'empoisonnement dans la périphérie et de la précipitation dans les arrondissements du centre.

L'état social de la population exerce-t-il son influence sur les modes de sui-

cides? A cette fin, considérons deux groupes de population essentiellement différents au point de vue social : d'un côté, les deux plus riches arrondissements de Paris, le VIII^e (Champs-Élysées) et le XVI^e (Passy-Auteuil) dans l'Ouest — de l'autre, les deux plus pauvres, le XIII^e (les Gobelins) et le XX^e (Ménilmontant), dans l'Est. La part du premier groupe dans la personnelle-mobilière globale de Paris dépasse 40 % ; celle du second n'est même pas de 1 %. Pour tous les modes de suicide, la proportion est plus élevée dans le second groupe que dans le premier, sauf le suicide par armes à feu. Dans ce cas, la prédominance des arrondissements riches est énorme : sur 100 suicides, près de 46 % sont perpétrés par les armes à feu dans les VIII^e et XVI^e, tandis que cette proportion n'est que de 18,5 % dans l'ensemble des XIII^e et XX^e. Et, de même que, les VIII^e et XX^e arrondissements, par exemple, sont à l'opposé de la richesse publique, la proportion de leurs suicides par armes à feu constitue aussi les deux termes extrêmes de ce mode sur l'ensemble de la capitale, soit 53 et 16 % respectivement. Entre nos deux décades, le taux de ce mode de suicide s'élève beaucoup plus dans le groupe riche que dans l'autre : il passe de 29 à 45,7 %, tandis que dans le groupe pauvre, sa progression n'est que de 11 à 18,5 %. Le pourcentage des asphyxies augmente dans le VIII^e et XVI^e et diminue assez sensiblement dans le groupe opposé, tout en y gardant un taux plus élevé : 21 contre 13,8%. Mais c'est le suicide par pendaison qui a la majorité de beaucoup dans le second groupe ; il y détient plus du tiers du total, 38,4 %, tandis que sa proportion dans les arrondissements riches n'est même pas du quart, 24 %. Entre les deux périodes intéressées, cette proportion a diminué dans ce dernier groupe et, au contraire, augmenté dans le groupe pauvre. La pendaison semble donc être le mode de suicide plus particulier aux quartiers pauvres ; l'arme à feu, aux riches. Quant aux autres modes de suicide, ils n'ont, nous le savons, qu'une part médiocre dans le total des suicides. Dans les deux groupes, la submersion a beaucoup diminué, plus sensiblement encore dans les VIII^e et XVI^e arrondissements. Le taux des suicides par précipitation a fléchi dans ce groupe — fait qui provient presque exclusivement du VIII^e — et a haussé dans les XIII^e et XX^e, par la même raison sans doute que nous avons signalée plus haut pour le XV^e (remplacement des maisons peu élevées par de hauts immeubles de rapport). Un caractère commun aux deux groupes est la proportion presque identique des suicides par le poison — 4,8 et 5,3 % respectivement dans l'ensemble des VIII^e, XVI^e et des XIII^e, XX^e arrondissements.

II

LE SUICIDE PARISIEN PENDANT LA GUERRE

Dans cette seconde partie de notre étude — la plus courte, nécessairement, — il nous faut examiner la répercussion de la guerre sur le suicide à Paris. Nous avons donc à voir ce qu'est devenu le total des suicides, puis leur répartition suivant les sexes, l'âge, les différentes époques de l'année, enfin les modes de suicide et la répartition des suicides par arrondissement.

TOTAL DES SUICIDES. — Par le seul fait que la mobilisation a enlevé à

Paris une portion considérable de la population adulte, le nombre des suicides devait beaucoup baisser, et la diminution devait nécessairement affecter le suicide masculin. C'est ce qui est arrivé. Nous avons vu que, de 1901 à 1910, la moyenne annuelle des suicides à Paris était de moins de 700 (693 exactement), en baisse sensible sur les deux décades précédentes. Il y avait eu, il est vrai, un accroissement dans les trois années qui précèdent immédiatement la guerre. En 1911, 1912 et 1913, le total des suicides parisiens a été respectivement de 782, 775 et 720, soit pour 1911-1913 une moyenne annuelle de 759. Si, pour plus de netteté dans la comparaison, nous considérons les douze mois écoulés du 1^{er} août 1913 au 31 juillet 1914, période correspondant de façon adéquate à l'année de guerre, dans cet espace de temps, le total des suicidés est de 734.

Avec la première année de guerre, ce total diminue de plus de moitié : du 1^{er} août 1914 au 31 juillet 1915, il n'y a plus que 339 suicides de personnes domiciliées à Paris et ce total regresse encore les années suivantes, à 302 pour 1915-1916 et à 289 pour 1916-1917. En d'autres termes, le rapport des suicides à la population qui était de 3,27 de 1891 à 1900, de 2,15 de 1901 à 1910, tombe à 1,1 par 10.000 habitants.

LE SUICIDE PAR SEXE. — Dans le total des suicides parisiens, la part de l'élément masculin était de beaucoup la plus forte : de 1901 à 1910, sur une moyenne totale annuelle de 693 suicides, on comptait 505 suicides masculins et 188 suicides féminins, soit un rapport respectif de 72,8 et 27,2 %. Dans la période immédiatement antérieure à la guerre — 1^{er} août 1913-31 juillet 1914 — sur un total de 734 suicides, la part des hommes était de 543; celle des femmes de 191, soit un taux respectif de 74 et 26 %. Mais avec la guerre, cette proportion change nécessairement. Dans les trois années 1914-1915, 1915-1916 et 1916-1917, les hommes ont sans doute toujours la majorité dans le total des suicides, mais naturellement diminuée : leur total est successivement de 226, 209, 160 sur un total général de 339, 310 et 289 suicides, respectivement; ce qui donne pour les trois années de guerre une proportion annuelle moyenne de 66,1 %. Celle des femmes est donc du tiers avec une tendance à s'élever pour la dernière année 1916-1917 où, sur 289 suicides du total, la part des femmes est de 124 unités, soit près de 43 %.

AGE DES SUICIDÉS. — La guerre a nécessairement son influence sur la répartition des suicides par âge. On en jugera par le tableau suivant (n° V) où nous comparons cet âge pour les trois années de guerre et les trois années immédiatement antérieures. Pour cette période, dans l'ensemble des deux sexes, les deux catégories de l'âge adulte, soit de vingt à quarante ans et de quarante à soixante ans, fournissent le maximum des suicides, 77,4 %, et chacune des deux catégories donne la même proportion, 38,7 %.

Pour les années de guerre, la majorité des suicidés appartient encore aux mêmes catégories; mais la seconde série de cet âge — quarante à soixante ans — donne à elle seule presque la moitié du total des suicides et son rapport au total est de 46 % au lieu du 40 % de 1911 à 1913; par contre, la proportion des suicidés de vingt à quarante ans tombe de plus de 38 à 26 %. La guerre a vu

également diminuer la proportion des suicides du jeune âge et s'accroître celle des vieillards : les suicides de moins de vingt ans ne représentent que 3% du total au lieu de 5,3 de 1911 à 1913 et le pourcentage de ceux de plus de soixante ans est de 25 au lieu de 17,1 %.

TABLEAU V

Le suicide à Paris par âge et par sexe avant et pendant la guerre.

Catégories d'âge	HOMMES		FEMMES	
	Sur 100 suicides, combien de chaque âge			
	avant la guerre 1911-1913	pendant la guerre 1914-1917	avant la guerre 1911-1913	pendant la guerre 1914-1917
De moins de 20 ans	4,63	1,51	6,69	2,50
De 21 à 40 ans	38,17	20,55	42,50	36,50
De 41 à 60 ans	40,00	54,60	34,68	37,25
De plus de 60 ans	17,20	23,24	16,13	23,75
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Catégories d'âge	SEXES RÉUNIS	
	Sur 100 suicides, combien de chaque âge	
	avant la guerre	pendant la guerre
De moins de 20 ans	5,30	2,85
De 21 à 40 ans	38,76	23,57
De 41 à 60 ans	38,76	49,64
De plus de 60 ans	17,18	23,94
Total	100,00	100,00

De l'un à l'autre sexe se marquent de notables différences quant à l'âge des suicidés, avant et pendant la guerre. Parmi les hommes, la relation des adultes au total des suicidés a, naturellement, beaucoup baissé : la proportion de la catégorie de vingt à quarante ans n'est plus que de 20 % au lieu de 38,1 % de 1911 à 1913. Par contre, les deux séries supérieures, celles de quarante à soixante ans et de plus de soixante ans augmentent presque également leur proportion et constituent globalement près de 77 % du total des suicidés au lieu de 57,2 % dans la période antérieure. Chez les femmes, le même changement se manifeste dans la répartition des âges au suicide, mais bien entendu avec une moindre intensité. Cela est-il dû à l'absence de chômage ou à celle des hommes, au moins de certains? Ce qui est réel c'est que la proportion des suicidées adultes (de vingt à soixante ans) regresse de 77 % (1911-1913) à 69,1 %. Quant aux vieillards, leur proportion grandit comme celle des hommes : de 16,1 % (1911-1913), elle s'élève à 28,3 % pour les trois années de guerre.

LE SUICIDE ET LES MOIS DE GUERRE. — Dans le tableau suivant nous répartissons les suicides par mois : d'un côté pour les années de guerre, de l'autre pour la période décadaire 1901-1910 et les trois années immédiatement antérieures à la guerre. De ce tableau, il résulte que la baisse des suicides n'affecte pas encore sensiblement le premier mois de guerre, dont le total n'est que de 10 unités inférieur à celui de 1913 et à la moyenne d'août 1901-1910. L'in-

fluence de la guerre (départ achevé des mobilisés) ne se montre, en effet, que dans la seconde quinzaine d'août 1914; le total des suicides n'y est plus que de 13 contre 33 dans la première quinzaine. Le mois d'août 1915 qui appartient, si on peut ainsi parler, à la période plus normale de la guerre, ne compte que 27 suicides, celui de 1916 seulement 20.

TABLEAU VI
Le suicide par mois avant et pendant la guerre.

Mois	Total des suicides pour les années de guerre			Total des suicides pour le mois correspondant	
	1914-1915	1915-1916	1916-1917	de la décade 1901-1910	pour 1913-1914
Août	46	28	20	61	56
Septembre.	23	49	26	51	50
Octobre.	28	9	23	59	48
Novembre.	24	28	27	64	52
Décembre.	26	39	21	65	62
Janvier	21	31	26	60	72
Février	21	20	24	63	68
Mars	27	25	17	56	69
Avril	24	37	16	54	73
Mai	37	34	28	54	57
Juin	28	19	28	55	62
Juillet.	24	21	28	51	65
Total. . .	339	310	289	693	734

Exception faite du mois d'août, c'est aux mois de mai et de décembre qu'appartient la majeure proportion des suicides pour les mois de guerre. Un autre trait distinctif du suicide parisien pendant la guerre, c'est qu'il semble perdre le caractère saisonnier que nous avons précédemment remarqué. Ainsi dans la décade 1901-1910, la saison plus chaude — mars-août — comporte 364 suicides sur un total de 685, soit une proportion de 54,8 %; pour l'année 1913-1914, cette proportion est encore de 52,2 %. Elle se relève à 54 % en 1914-1915, mais cette hausse n'est due qu'à la proportion extraordinaire, relativement du mois d'août. Pour les deux autres années de guerre, 1915-1916 et 1916-1917, il ne paraît pas que la saison d'été provoque plus de suicides.

SUICIDE PAR ARRONDISSEMENT. — Comme dans les périodes précédemment étudiées, nous trouvons pour les années de guerre une participation très diverse des arrondissements au suicide (Voir le tableau VII). Nous avons vu que, dans la décade 1901-1910, le taux des suicides à Paris était de 2,15 par 10.000 habitants; il n'est plus que de 1,15 et probablement 1,25 ou 1,30 %, en tenant compte de la population mobilisée. Dans tous les arrondissements, il y a naturellement régression du nombre des suicides, mais la baisse affecte des proportions différentes suivant les régions.

De 1901 à 1910, la part des arrondissements du Centre (1^{er} au X^e inclus), dont le total des suicides était de 35,6 %; cette proportion n'est plus que de 33,5 % de 1914 à 1917. Au point de vue absolu, il y a eu cependant moins de baisse dans les arrondissements de l'intérieur; elle affecte surtout le quartier

des études avec le V^e (Panthéon) et le quartier du commerce, avec les IX^e (Opéra) et X^e (Enclos Saint-Laurent). Dans la périphérie, la baisse est importante presque partout, sauf dans le XII^e (Reuilly) et surtout le XVI^e (Passy-Auteuil); elle se manifeste principalement dans les arrondissements populeux XI^e (Popincourt), XVII^e (Batignolles) et XVIII^e (Montmartre). Le total moyen annuel des suicides était, avant la guerre, de 247 au centre et de 446 dans la périphérie; pour la période de guerre, ces chiffres sont respectivement de 105 et 244.

TABLEAU VII

Suicides par arrondissements avant et pendant la guerre.

Arrondissements	Moyenne annuelle	
	de 1901-1910	de 1914-1917
I	16,6	6,0
II	17,8	6,7
III	21,6	8,3
IV	27,0	12,3
V	31,5	10,8
VI	20,8	12,3
VII	16,1	10,0
VIII	17,9	7,9
IX	32,3	15,7
X	44,1	14,8
XI	68,9	22,0
XII	31,3	19,7
XIII	35,0	13,3
XIV	44,1	20,7
XV	44,5	18,3
XVI	20,2	15,3
XVII	42,6	14,3
XVIII	69,4	28,7
XIX	41,4	22,7
XX	48,7	27,3

Nous avons montré plus haut la situation respective quant au suicide des trois plus riches arrondissements (VII^e, VIII^e et XVI^e) et des trois plus pauvres (XIII^e, XIX^e et XX^e). De 1901 à 1910, ces derniers représentaient 18,2 % du total des suicides à Paris; la part des trois autres n'était que de 7,7 %. Pendant les trois années de guerre, la proportion respective des deux groupes au suicide parisien est de 10,1 et 20 %. Elle demeure, en somme, constante ou à peu près.

MODES DE SUICIDE. — Parmi les modes de suicide, c'est la pendaison qui tient le premier rang, et cela pour les deux sexes. Sa proportion au total des suicides est de 41,8 %; elle est la même ou presque pour les hommes et les femmes. Il en était de même dans la décade 1901-1910; mais l'année 1913-1914 (comparée mois par mois aux années de guerre) donnait la première place au suicide par armes à feu. Mais avec la guerre leur proportion a beaucoup baissé; leur relation au total des suicides n'est que de 19 % au lieu de 38 % en 1913-1914 et de 26,5 % de 1901 à 1910. Comme ce genre de suicide est plutôt celui des hommes, sa décroissance s'explique tout naturellement par celle des sui-

cides masculins; mais ce mode a aussi baissé parmi les suicides féminins et cette diminution est même particulièrement sensible. Elle provient sans doute de la plus grande difficulté de se procurer des armes à feu. Cela explique la forte proportion des femmes dans la pendaison où leur proportion atteint et même dépasse celle des années précédentes. Elle est de 42 % au lieu de 20 % de 1901 à 1910 et seulement de 14 % en 1913-1914.

Les autres modes de suicide participent évidemment à la décroissance générale; toutefois, nous noterons presque le même total pour la submersion.

Tels sont les caractères du suicide parisien par l'effet de la guerre : ils résultent presque nécessairement, pour la plupart, de la mobilisation d'une partie de la population. Mais il en est un qui mérite surtout notre attention et peut être regardé comme un indice de bonne santé morale, c'est la diminution très sensible du nombre des suicides. Leur décroissance, que nous avons constatée durant la décade 1901-1910, n'a fait que se continuer pendant les années de guerre. Car la diminution du total des suicides de ces trois dernières années est hors de proportion avec la décroissance de la population mâle par suite de la guerre. En effet, la diminution totale des suicides pendant les années 1914-1917 est de plus de moitié sur le total moyen annuel de la période 1901-1910 et même des trois années 1911-1913, marquées cependant par une recrudescence du suicide. Les suicides masculins ont diminué de 55 %, et même les suicides féminins de 33 %. Les secours accordés par les pouvoirs publics, la restriction de la consommation de l'alcool, l'existence et les bons offices de nombreuses sociétés de secours instituées pour la guerre ont certainement leur part dans cet état de choses. Enfin un dernier trait est à citer dans l'état de guerre du suicide parisien, tout à l'honneur de la capitale. La première quinzaine de septembre 1914, celle où Paris était menacé de siège, la quinzaine de la panique, a compté très peu de suicides, une dizaine contre une moyenne de 26 les années précédentes. La semaine plus particulièrement tragique, celle du 5 au 12 septembre, ne marque que 5 suicides (dont un de femme) au lieu de 13 les autres années. Que l'on tienne compte, tant qu'on voudra, du grand nombre d'hommes mobilisés, de l'absence d'une partie considérable de la population, il y a là cependant un fait tout à l'honneur de Paris.

Paul MEURIOT.